



Mai 2006

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

La retraite

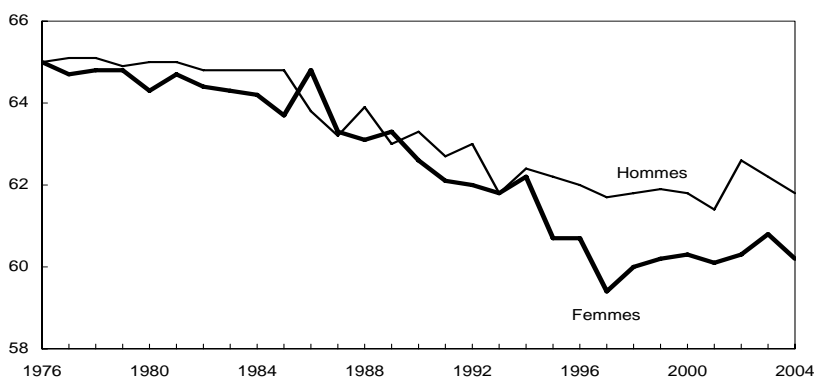
L'âge à la retraite a beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies. L'âge médian se situait à près de 65 ans à la fin des années 1970 et au début des années 1980, mais il a considérablement diminué depuis le milieu des années 1980.

La baisse de l'âge à la retraite a été plus ou moins constante entre 1986 et 1993. La chute survenue brusquement entre 1986 et 1987 tenait sans doute au fait qu'en 1987, l'âge minimal auquel on pouvait recevoir des prestations du Régime de pensions du Canada a été ramené de 65 à 60 ans. En 1988, l'âge à la retraite a remonté, sans doute parce que la plupart des personnes qui souhaitaient se prévaloir du droit à la retraite anticipée l'avaient fait l'année précédente. Après 1988, toutefois, la tendance à la baisse a repris, se stabilisant quelque peu après 1997.

Les fluctuations de l'âge à la retraite dans les années 1990 tiennent probablement aux compressions budgétaires de l'État et à la réduction des effectifs des entreprises. L'encouragement pour les programmes

L'âge à la retraite s'est stabilisé au cours des dernières années

Âge médian à la retraite



Source : Enquête sur la population active

d'encouragement à la retraite anticipée comme outil de réaménagement des effectifs a peut-être eu un effet à cet égard.

Pendant la plus grande partie des trois dernières décennies, les femmes ont pris leur retraite un peu plus tôt que les hommes, tout en suivant une tendance semblable à la leur. On a toutefois observé des exceptions. En 1986, par exemple, les femmes ont pris leur retraite plus tard que les hommes. Après quelques fluctuations survenues après 1999, l'âge médian à la retraite est revenu à ses niveaux de 2000 en 2004 à la fois chez les hommes et chez les femmes, se stabilisant à 60,8 ans pour l'ensemble des deux sexes.

Les statistiques présentées ici concernent les personnes ayant pris leur retraite entre 1995 et 1999 ou 2000 et 2004. Durant la première période, l'âge préféré pour ce qui est de la retraite était de 60 à 64 ans (un tiers des retraités, ou 32 %). Pendant la deuxième période, l'âge favori en matière de retraite était encore de 60 à 64 ans, mais aussi de 55 à 59 ans puisqu'un pourcentage similaire de travailleurs (30 %) ont pris leur retraite à cet âge, comparé à 26 % cinq ans plus tôt. Ces pourcentages illustrent la prolongation d'une tendance constante à la hausse de la retraite à l'âge de 55 à 59 ans.

Parallèlement, le pourcentage de travailleurs ayant pris leur retraite entre l'âge de 50 et 54 ans a diminué, passant de 15 % à 12 %, tandis que la tendance chez les deux groupes les plus âgés (65 à 69 ans, et 70 ans et plus) n'a pratiquement pas changé.

Répartition des retraités selon l'âge à la retraite

	1995 à 1999		2000 à 2004	
	En milliers	%	En milliers	%
Total	667	100	734	100
50 à 54 ans	103	15	90	12
55 à 59 ans	177	26	219	30
60 à 64 ans	213	32	227	31
65 à 69 ans	128	19	142	19
70 ans et plus	45	7	56	8

Source : Enquête sur la population active

Mesurer les aspects de la retraite

L'Enquête sur la population active (EPA) a été conçue pour mesurer l'activité sur le marché du travail à un moment précis : une semaine de référence chaque mois. Pour fournir une série de données significatives sur la retraite, on passe en revue les données de chaque mois de l'enquête et on enregistre toutes les personnes qui ont déclaré avoir pris leur retraite au cours de l'année précédente. On suppose que le mois du départ à la retraite est le même que celui où la personne a travaillé pour la dernière fois. On dresse alors une liste des retraités selon le mois où ils ont pris leur retraite, et non le mois de l'enquête. Des ajustements spéciaux apportés aux poids d'échantillonnage produisent une estimation non biaisée du nombre de retraités.

Comme très peu de personnes de moins de 50 ans déclarent avoir quitté leur emploi pour prendre leur retraite, la présente étude porte uniquement sur les personnes ayant pris leur retraite à l'âge de 50 ans ou plus.

Pour tous les retraités (sauf quelques personnes souffrant d'incapacité permanente), on recueille des données sur leur dernier emploi, à savoir l'industrie où ils travaillaient, leur profession et la durée d'occupation et la catégorie de leur emploi (employé ou travailleur autonome).

Les données concernent le dernier emploi occupé, mais il importe de noter que le dernier emploi de certaines personnes ne correspond pas nécessairement à leur carrière. En effet, ces personnes peuvent avoir changé d'emploi peu avant la retraite. Pour cette raison, il vaut mieux considérer les personnes ayant occupé leur emploi pendant une courte durée comme un groupe résiduel, c'est-à-dire comme un groupe de personnes dont les antécédents professionnels sont divers mais inconnus.

Les répondants restent dans l'échantillon de l'EPA pendant six mois consécutifs. Pour la présente étude, toutefois, on ne tient compte de leurs réponses que pendant le premier mois de l'enquête. Leur situation, fondée uniquement sur leur propre perception, n'est pas mise à jour par la suite, bien que cette situation puisse avoir changé après la première interview.

La majorité des personnes de plus de 50 ans qui quittent le marché du travail invoquent des raisons autres que la retraite pour expliquer le fait qu'elles ont quitté leur dernier emploi. Les deux raisons les plus fréquentes sont la mise à pied et la maladie ou l'invalidité. Un pourcentage élevé de ce groupe a réintégré la population active au cours des cinq mois suivant la première interview de l'EPA. Beaucoup plus de répondants ont vraisemblablement trouvé un emploi plus tard.

Bon nombre de facteurs ont une incidence sur l'âge à la retraite. Le genre et la durée d'occupation du dernier emploi¹, notamment, comptent parmi les plus importants.

Les employés du secteur public (enseignement, santé et services sociaux et administration publique), déjà les plus jeunes à prendre leur retraite entre 1995 et 1999, ont connu une légère hausse de l'âge à la retraite entre 2000 et 2004, celui-ci étant passé de 58,0 à 58,6 ans. Durant la première période, les employés du secteur privé ont pris leur retraite en moyenne quatre ans plus tard que ceux du secteur public (62,2 ans contre 58,0), cet écart ayant diminué pour atteindre environ trois ans durant la deuxième période (61,8 contre 58,6 ans).

Les travailleurs autonomes, dont l'âge médian à la retraite est demeuré proche de 65 ans au cours des deux périodes, prenaient leur retraite plus tard que les employés. C'est en grande partie au secteur d'emploi (industrie) que tient la différence de l'âge à la retraite entre les travailleurs autonomes et les employés (voir *Tendances de la retraite par industrie*).

La durée d'occupation d'un emploi avant la retraite semble être étroitement liée à l'âge à la retraite. Les employeurs qui offrent une durée de travail plus longue, tels que le gouvernement et certaines grandes entreprises, offrent aussi généralement des régimes de retraite avantageux. Et cela permet à beaucoup d'employés d'accumuler des avantages importants. Comme on pouvait s'y attendre, la retraite anticipée est plus fréquente dans ce genre d'organismes. Il y a aussi un lien entre le régime de retraite offert par l'employeur et les revenus de retraite plus élevés (Gower, 1995).

Entre 2000 et 2004, les travailleurs qui occupaient leur emploi depuis 20 ans ou plus ont pris leur retraite trois ans plus tôt que ceux dont la durée d'occupation du poste était de moins de 20 ans (59,9 ans contre 62,9). Chez les travailleurs autonomes, toutefois, on a observé l'inverse : ceux qui avaient occupé leur emploi pendant 20 ans ou plus ont pris leur retraite 3,1 ans plus tard en moyenne que ceux qui avaient occupé leur emploi pendant moins de 20 ans (67,3 ans contre 64,2 ans). Ce fait, conjugué à la hausse de l'âge médian à la retraite chez les travailleurs autonomes, porte à croire que ces derniers en arrivent à la décision de prendre leur retraite de manière très différente.

Âge médian à la retraite, durée et secteur d'emploi

Durée de l'emploi	Secteur	1995 à 1999		2000 à 2004	
		En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian
Dans l'ensemble	Ensemble des retraités (50 ans et plus)¹	667	61,0	734	61,1
	Employés du secteur public	243	58,0	247	58,6
	Employés du secteur privé	314	62,2	353	61,8
	Travailleurs autonomes	106	64,9	129	65,1
Moins de 20 ans	Ensemble des retraités (50 ans et plus)¹	267	62,8	335	62,9
	Employés du secteur public	66	60,7	76	60,4
	Employés du secteur privé	149	63,6	189	63,6
	Travailleurs autonomes	51	63,7	70	64,2
20 ans ou plus	Ensemble des retraités (50 ans et plus)¹	398	60,1	396	59,9
	Employés du secteur public	177	57,0	172	57,4
	Employés du secteur privé	164	61,1	164	60,4
	Travailleurs autonomes	55	66,0	59	67,3

¹ Puisque les travailleurs familiaux non rémunérés ne sont pas compris dans les sous-catégories mais qu'ils le sont dans les totaux, la somme des nombres ne correspond pas aux totaux.

Nota : La durée de l'emploi et le secteur ont trait au dernier emploi occupé avant la retraite.

Source : Enquête sur la population active

Comme on pouvait s'y attendre, il y a une préférence pour certains mois lorsqu'il s'agit de la retraite. Deux mois ressortent : juin et décembre, le premier étant le mois favori. Les personnes qui ont pris leur retraite en juin étaient également plus jeunes en moyenne. Les choses n'ont guère changé au cours des trois dernières décennies. Les tendances sont semblables chez les hommes et les femmes quoique les femmes aient été plus portées à prendre leur retraite en juin. Ce phénomène est sans doute lié au nombre d'enseignantes prenant leur retraite.

Répartition des retraités selon le mois de la retraite, 2000 à 2004

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	%	Âge médian	%	Âge médian	%	Âge médian
Ensemble des mois	100,0	61,1	100,0	61,9	100,0	60,3
Janvier	8,2	60,8	7,8	61,6	8,7	60,3
Février	4,7	61,3	5,0	60,6	4,5	62,0
Mars	6,7	60,3	6,6	61,4	6,9	59,6
Avril	6,5	61,2	6,5	61,4	6,4	60,4
Mai	8,0	60,8	8,5	60,9	7,3	60,6
Juin	17,0	59,6	15,2	60,2	19,3	58,8
Juillet	7,4	61,0	7,4	62,4	7,4	60,0
Août	7,1	62,3	7,7	63,3	6,3	60,3
Septembre	8,1	62,6	8,8	63,7	7,2	60,3
Octobre	7,4	63,0	8,0	63,3	6,6	61,4
Novembre	6,4	62,4	6,8	62,6	5,9	62,1
Décembre	12,6	61,3	11,9	62,8	13,7	60,8

Source : Enquête sur la population active

Âge médian à la retraite par secteur et évolution de l'écart au fil du temps

	1995 à 1999	2000 à 2004	Variation
	Âge médian		Années
Secteur¹	61,0	61,1	0,1
Secteur des biens	63,0	62,2	-0,8
Secteur primaire	65,4	64,6	-0,8
Agriculture	67,2	67,3	0,1
Autre	62,6	60,3	-2,3
Services publics	55,9	57,0	1,1
Construction	63,7	64,3	0,6
Fabrication	62,0	61,2	-0,8
Secteur des services	60,3	60,6	0,3
Commerce	63,1	63,2	0,1
Transport et entreposage	60,9	60,8	-0,1
Finance, assurances, immobilier et location	60,4	60,8	0,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	65,0	63,6	-1,4
Services aux entreprises, relatifs aux bâtiments et autres	64,6	65,0	0,4
Services d'enseignement	57,4	58,2	0,8
Soins de santé et assistance sociale	60,2	60,3	0,1
Information, culture et loisirs	60,0	59,6	-0,4
Hébergement et services de restauration	64,6	62,8	-1,8
Autres services	63,6	65,0	1,4
Administration publique	58,3	58,4	0,1

1 Selon le dernier emploi occupé avant la retraite.
Source : Enquête sur la population active

Entre 2000 et 2004, l'âge à la retraite était inférieur à la moyenne dans les services publics, les transports et l'entreposage, la finance, les assurances, l'immobilier et la location, dans l'enseignement, dans les soins de santé et l'assistance sociale, ainsi que dans l'information, la culture et les loisirs et dans l'administration publique.

La plus forte baisse s'est produite dans les autres industries primaires (foresterie, pêche, chasse, mines et extraction de gaz et de pétrole), où l'âge à la retraite est passé de 62,6 à 60,3 ans. Des reculs notables se sont aussi produits dans les industries où l'âge à la retraite est plus élevé que la moyenne, tels que l'hébergement et la restauration (-1,8 ans) et le secteur professionnel, scientifique et technique (-1,4 ans). Par contre, la tendance semble avoir été stable dans les industries où l'âge à la retraite est bas.

Les hommes ont eu tendance à prendre leur retraite légèrement plus tard que les femmes (61,9 ans contre 60,3 ans). Cet écart a été observé dans la plupart des catégories de niveau d'instruction, sauf chez les personnes n'ayant fait que huit ans de scolarité tout au plus.

Les modifications apportées à l'Enquête sur la population active ne permettent pas de comparer les catégories de niveau d'instruction au fil du temps mais, comme ce fut le cas dans les années 1990, au début des années 2000, les écarts entre les catégories de niveau d'instruction étaient beaucoup plus importants que les écarts par sexe. Par exemple, les personnes qui

Quatre principales professions ont affiché des changements notables dans la tendance de l'âge à la retraite. Les travailleurs dans le domaine de la gestion ainsi que dans les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et le domaine religieux — deux catégories professionnelles qui se caractérisaient par un âge à la retraite inférieur à la moyenne entre 1995 et 1999 — ont vu leur âge à la retraite augmenter de 1,3 an et 1,0 an respectivement. Par contre, les travailleurs du secteur primaire ainsi que ceux du domaine des métiers, transports et machinerie — deux catégories professionnelles qui se caractérisaient par un âge à la retraite supérieur à la moyenne — ont affiché une baisse de 1,0 an et de 0,9 an respectivement.

Dans les deux périodes, ce sont les professions du secteur public qui ont affiché l'âge à la retraite le plus bas.

Âge médian à la retraite par sexe et niveau d'instruction, 2000 à 2004

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian
Niveau d'instruction	734	61,1	420	61,9	314	60,3
0 à 8 années	90	64,8	60	64,9	30	64,6
Études secondaires partielles	100	63,0	61	63,6	39	62,7
Diplôme d'études secondaires	135	60,3	67	60,8	68	59,6
Études postsecondaires	251	60,6	144	61,3	108	60,3
Diplôme universitaire	157	59,4	88	59,8	69	58,3

Source : Enquête sur la population active

étaient titulaires d'un certificat d'études postsecondaires ou d'un diplôme d'université ont pris leur retraite plus de quatre ans plus tôt que celles qui avaient fait au plus huit ans de scolarité.

Âge médian à la retraite par profession et évolution de l'écart au fil du temps

	1995 à 1999	2000 à 2004	Variation
	Âge médian		Années
Profession¹	61,0	61,1	0,1
Gestion	59,9	61,2	1,3
Affaires, finance et administration	60,3	60,4	0,1
Sciences naturelles et appliquées	60,2	60,6	0,4
Santé	60,3	60,1	-0,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	57,3	58,3	1,0
Art, culture, loisirs et sports	62,0	62,3	0,3
Ventes et services	62,2	62,3	0,1
Métiers, transport et machinerie	62,8	61,9	-0,9
Professions propres au secteur primaire	66,4	65,4	-1,0
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	61,7	61,6	-0,1

¹ Selon le dernier emploi occupé avant la retraite.

Source : Enquête sur la population active

Les personnes qui travaillaient dans le secteur primaire prenaient toujours leur retraite à l'âge le plus avancé dans les deux périodes, malgré une baisse d'une année.

Entre 1995 et 1999, l'écart entre l'âge médian à la retraite le plus élevé (64,7 ans en Saskatchewan) et l'âge le plus bas (58,6 ans à Terre-Neuve-et-Labrador) était de 6,1 ans. Dans la période de 2000 à 2004, toutefois, l'écart s'est rétréci pour atteindre 5,0 ans (64,6 ans en Saskatchewan et 59,6 ans à Terre-Neuve-et-Labrador).

L'âge à la retraite global est resté pratiquement stable, les augmentations enregistrées dans certaines provinces ayant été contrebalancées par des baisses dans d'autres. Ces baisses ont varié entre 0,1 an en Saskatchewan et 0,9 an dans l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Seule Terre-Neuve-et-Labrador a affiché une hausse notable de l'âge à la retraite (une année entière).

Différents facteurs ont influé sur les tendances provinciales. En Saskatchewan, par exemple, l'âge élevé et relativement stable de la retraite peut s'expliquer par le milieu agricole. Plus à l'est, le fait que le Québec ait, en 1984, ramené de 65 à 60 ans l'âge minimal auquel on pou-

Âge médian à la retraite par province

	1995 à 1999		2000 à 2004		Variation
	En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian	Années
Canada	667	61,0	734	61,1	0,1
Saskatchewan	23	64,7	25	64,6	-0,1
Alberta	55	63,6	55	63,7	0,1
Colombie-Britannique	86	62,3	99	61,8	-0,5
Île-du-Prince-Édouard	3	62,3	3	61,4	-0,9
Ontario	255	61,6	292	61,4	-0,2
Manitoba	26	61,3	28	61,3	0,0
Nouvelle-Écosse	18	60,3	21	61,1	0,8
Québec	174	59,6	182	59,9	0,3
Nouveau-Brunswick	16	60,6	19	59,7	-0,9
Terre-Neuve-et-Labrador	10	58,6	10	59,6	1,0

Source : Enquête sur la population active

vait toucher des prestations du Régime de rentes du Québec — trois ans avant l'introduction d'une mesure semblable dans le Régime de pensions du Canada — peut avoir contribué à la stabilité de la tendance à la baisse de l'âge à la retraite dans cette province (59,9 ans dans la période de 2000 à 2004). Quant à Terre-Neuve-et-Labrador, une performance économique hors du commun, résultat de l'essor du secteur énergétique, aurait entraîné une demande accrue de main-d'œuvre et, par conséquent, une augmentation de l'âge à la retraite.

Perspective

■ Note

1 Les données concernent le dernier emploi du retraité. Au moins une partie des personnes ayant occupé leur emploi pendant moins de 20 ans pouvaient avoir occupé auparavant un emploi de longue durée. Si l'on pouvait mesurer aussi les emplois antérieurs, on constaterait sans doute une augmentation de l'écart entre l'âge à la retraite des personnes ayant eu un emploi de longue durée et l'âge à la retraite des personnes ayant eu un emploi de courte durée.

■ Document consulté

GOWER, D. « Le point sur la retraite anticipée chez les hommes », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, hiver 1995, vol. 7, n° 4, p. 33 à 38.

Pour en savoir plus, communiquez avec Henry Pold, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, au (613) 951-4608 ou à henry.pold@statcan.ca.

Tendances de la retraite par industrie¹

	1995 à 1999		2000 à 2004	
	En milliers	Âge médian	En milliers	Âge médian
Tous les travailleurs (50 ans et plus)	667	61,0	734	61,1
Secteur des biens	179	63,0	196	62,2
Secteur primaire	37	65,4	36	64,6
Agriculture	24	67,2	22	67,3
Autre	13	62,6	15	60,3
Services publics	11	55,9	10	57,0
Construction	34	63,7	42	64,3
Fabrication	96	62,0	107	61,2
Secteur des services	487	60,3	535	60,6
Commerce	65	63,1	80	63,2
Transport et entreposage	40	60,9	44	60,8
Finance, assurances, immobilier et location	36	60,4	39	60,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	22	65,0	31	63,6
Services aux entreprises, relatifs aux bâtiments et autres	16	64,6	19	65,0
Services d'enseignement	102	57,4	108	58,2
Soins de santé et assistance sociale	75	60,2	84	60,3
Information, culture et loisirs	22	60,0	21	59,6
Hébergement et services de restauration	15	64,6	19	62,8
Autres services	25	63,6	28	65,0
Administration publique	68	58,3	61	58,4
Employés (50 ans et plus)	557	60,3	600	60,3
Secteur des biens	135	61,8	158	61,3
Secteur primaire	12	62,3	19	60,9
Agriculture	3	65,3	6	64,4
Autre	10	61,7	13	59,8
Services publics	11	55,9	10	57,0
Construction	21	63,2	26	63,9
Fabrication	91	61,9	103	61,2
Secteur des services	422	60,1	442	60,0
Commerce	49	63,0	63	62,3
Transport et entreposage	36	60,8	37	60,1
Finance, assurances, immobilier et location	30	60,0	31	59,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	11	64,1	11	62,2
Services aux entreprises, relatifs aux bâtiments et autres	10	64,7	11	64,8
Services d'enseignement	100	57,3	103	57,7
Soins de santé et assistance sociale	68	60,0	78	60,2
Information, culture et loisirs	21	59,6	18	58,0
Hébergement et services de restauration	12	64,6	12	62,1
Autres services	16	62,6	18	64,9
Administration publique	68	58,3	61	58,4
Travailleurs autonomes (50 ans et plus)	106	64,9	129	65,1
Secteur des biens	42	65,0	37	65,9
Secteur primaire	24	67,3	17	69,9
Agriculture	20	68,2	15	70,0
Autre	4	64,9	2	67,8
Construction	13	64,2	16	65,2
Fabrication	5	64,7	4	62,2
Secteur des services	65	64,7	92	65,0
Commerce	16	63,6	17	64,9
Transport et entreposage	4	64,9	6	65,1
Finance, assurances, immobilier et location	6	63,7	8	63,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	11	66,1	20	64,6
Services aux entreprises, relatifs aux bâtiments et autres	6	63,6	8	65,3
Services d'enseignement	3	62,0	6	63,2
Soins de santé et assistance sociale	7	65,3	6	68,9
Industrie de l'information, culturelle et loisirs	0	0,0	3	64,3
Hébergement et services de restauration	3	64,9	7	65,7
Autres services	8	64,6	11	65,1

1 Certains secteurs ont été exclus en raison de la taille insuffisante de l'échantillon, ce qui ne permettait pas de faire des estimations fiables; par conséquent, la somme des secteurs ne correspond pas au total. Aussi, les données relatives aux secteurs mentionnés sous la catégorie des travailleurs autonomes n'incluent pas les travailleurs familiaux non rémunérés.

Nota : Ces catégories représentent le dernier emploi occupé avant la retraite. Elles peuvent ou non témoigner des antécédents professionnels d'une personne.

Source : Enquête sur la population active